

Dialogue sur l'énergie et le climat

Neuchâtel, le 30 novembre 2022



POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

Laurent Favre

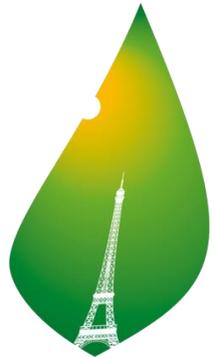
Conseiller d'État

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
ET DE L'ENVIRONNEMENT (DDTE)



Contexte politique à 4 niveaux

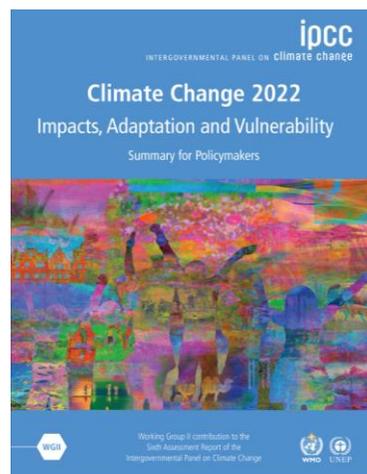
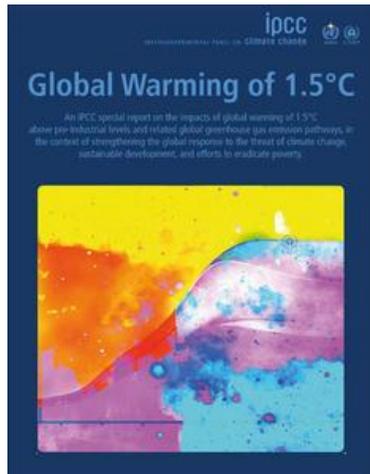
International, national, cantonal et communal



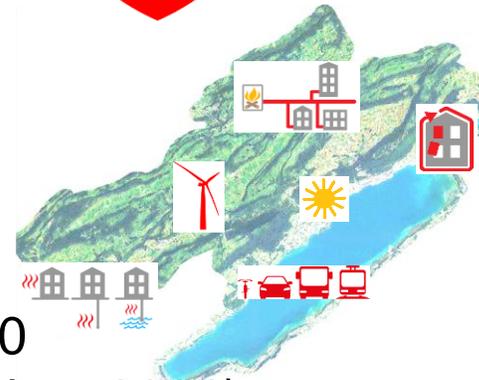
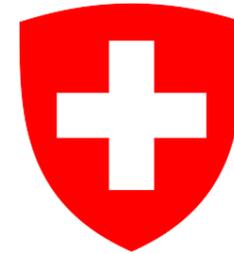
COP21 • CMP11
PARIS 2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE



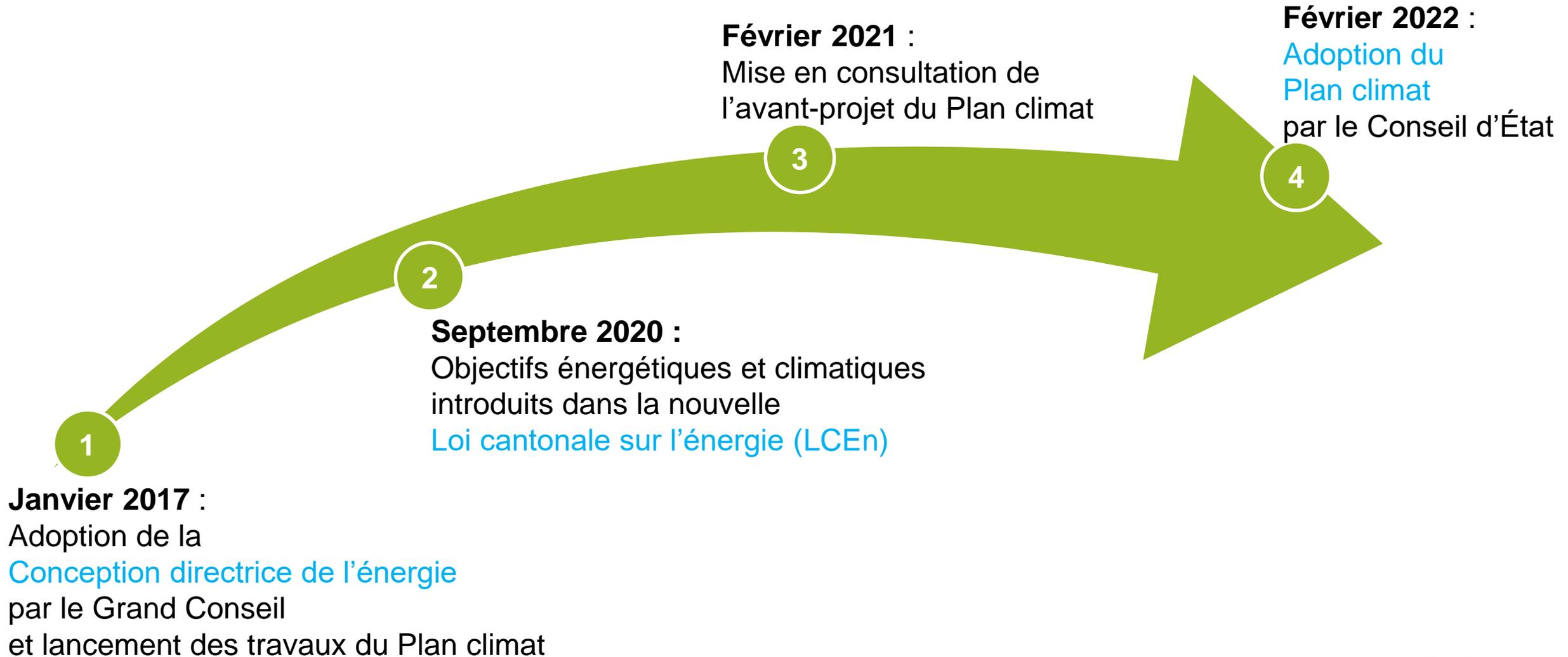
COP27
SHARM EL-SHEIKH
EGYPT 2022



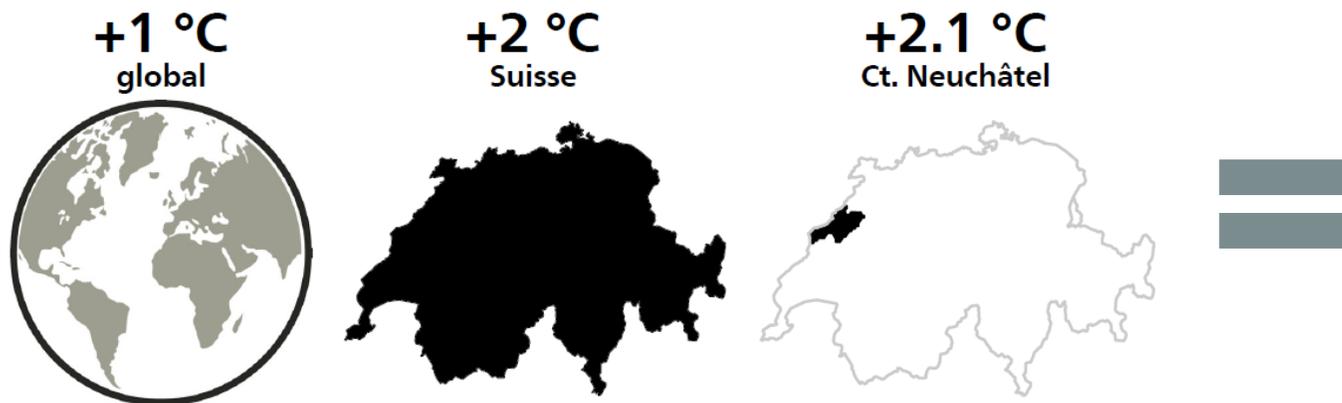
Rapports du GIEC
Conférences COP
Stratégie énergétique 2050
Loi fédérale sur le CO₂ (échec 2021)
Initiative pour les glaciers et contre-projet
MoPEC 2014
Conception directrice cantonale (2017)
Loi cantonale sur l'énergie (2020)
Plan climat cantonal (2022)



Politique énergétique et climatique neuchâteloise



Réchauffement et émissions GES NE



NCCS, novembre 2021

Quatre changements majeurs attendus :

- des étés secs
- plus de jours de canicule
- des précipitations violentes
- des hivers pauvres en neige

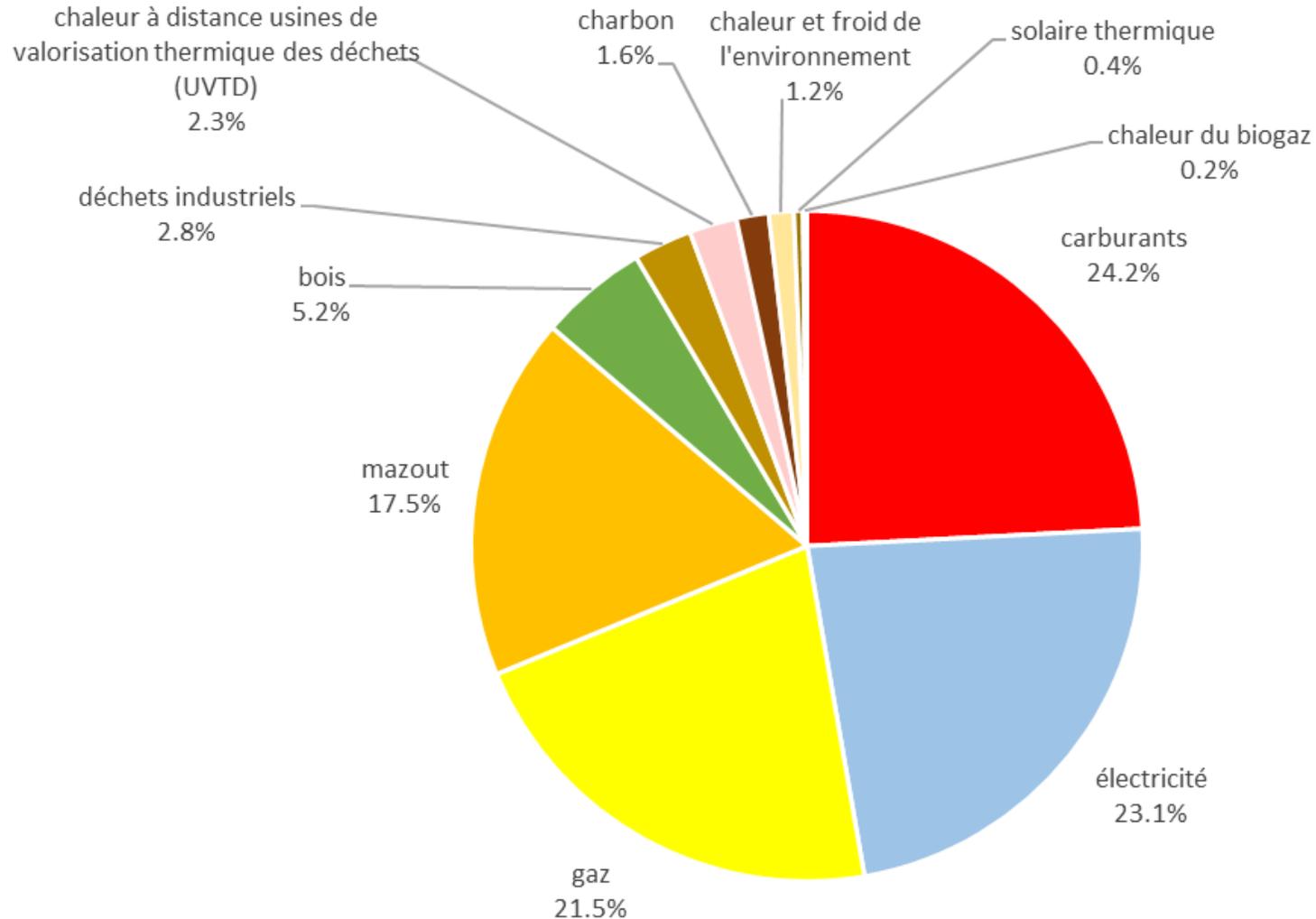
Contribution neuchâteloise au réchauffement climatique

(Source : Quantis, 2020)

Secteur	Émissions en 2018 [t CO2 éq.]	
Consommations énergétiques	Combustibles*	900'000 60%
	Carburants	350'000 23%
	Cimenterie	120'000 8%
	Traitement des déchets	4'000 0,3%
Agriculture	210'000 14%	Sources de GES
Affectation du territoire	-70'000 -5%	
TOTAL des émissions nettes	1'510'000	100%

*yc. raffinage et stockage de produits pétroliers

Part du fossile dans la consommation d'énergie



- Consommation totale d'énergie en 2021 : **4'600 GWh**
- Part d'électricité : **23 %**
- Part gaz/pétrole/charbon : **65 %**

Exigences du domaine Bâtiment

Remplacements de chauffage dans les habitations

- a) la part d'énergie renouvelable doit représenter plus de 20% des besoins thermiques, et
- b) dans le cas où cela est techniquement possible et n'engendre pas de surcoût, les besoins thermiques sont à couvrir uniquement par des énergies renouvelables (art. 53 LCEn)**

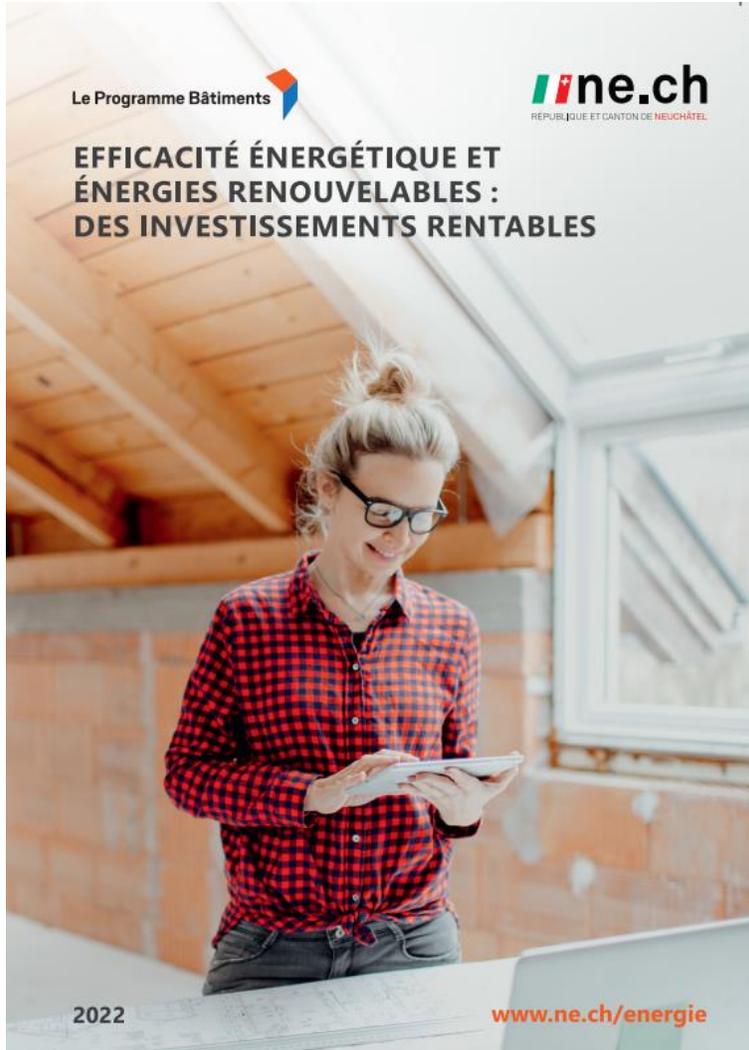
Installations solaires dans les bâtiments neufs, extensions, rénovations d'envergure

- a) panneaux solaires **thermiques** pour couvrir au moins la moitié des besoins en eau chaude sanitaire
- b) panneaux solaires **photovoltaïques** pour assurer une part importante de la consommation propre d'électricité

Obligation d'assainir d'ici 2050

Bâtiments, parties de bâtiments ou installations **ne répondant pas aux exigences** seront **assainis lors de la prochaine transformation**, mais au plus tard **dans un délai de 30 ans** à dater de l'entrée en vigueur de la loi.

Subventions Programme Bâtiments



Le Programme Bâtiments

Mesures principales

- ✓ Isolation thermique
- ✓ Installations techniques renouvelables

Budget 2023 = 10.5 millions de francs
+ 20% par rapport au budget 2020

Mobilité électrique

- **Installation de bornes de recharges** sur les **parkings des bâtiments de l'État** et de certaines **entités parapubliques**; au moins 1/3 des places à équiper d'ici au 1^{er} mai 2026
- **Obligation de pré-équiper** au moins 80% des places de parc dans les bâtiments à construire
- **Taxation des véhicules** selon le CO₂ = taxe réduite pour les véhicules électriques
- **Subventions pour les bornes de recharges partagées** pour les privés, les commerces, les communes et les entreprises

LE CANTON SOUTIEN LE DÉVELOPPEMENT DE LA
MOBILITÉ ÉLECTRIQUE.

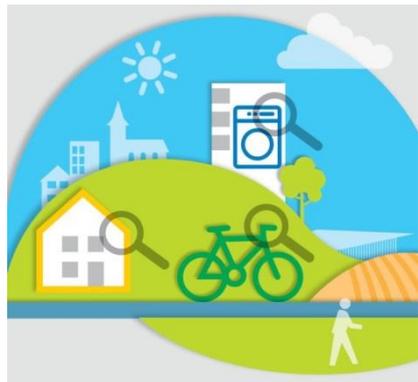


EN TANT QUE PRIVÉ, ENTREPRISE, OU COMMUNE
RECEVEZ UNE SUBVENTION DE 800 CHF
POUR L'INSTALLATION D'UNE
BORNE DE RECHARGE PARTAGÉE.

ine.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Plans communaux des énergies et du climat

- Obligation d'établir des plans communaux des énergies avant 2025
- Respect des objectifs énergétiques et climatiques cantonaux sur leur territoire
- Subventions cantonales disponibles jusqu'au délai
- 6 communes ont fait approuver leur plan : Le Locle, Val-de-Ruz, La Tène, Cornaux, La Sagne et Lignières
- 18 autres communes ont engagé les démarches, dont Neuchâtel



Le Plan climat en bref

... vise la neutralité carbone d'ici à **2050, selon objectifs ONU et CH**

... se concrétise sur **2 volets** : réduction et adaptation

... constitue la **première étape** (2022 - 2027) de la réponse du Conseil d'État au défi climatique. D'autres étapes suivront et seront nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

... est une nouvelle impulsion de **55 millions** de francs pour les **52 nouvelles mesures proposées** (hors investissements dans des mesures déjà en déploiement).



Le Plan climat en bref

... **couvre l'ensemble des domaines** touchés et relevant de la compétence cantonale : bâtiment, mobilité, agriculture, sylviculture, biodiversité, santé, dangers naturels, formation, ...

... intégrera les acteurs de la société dans le cadre du **Conseil consultatif pour le climat** qui sera mis en place.

... **renforce la dynamique** au sein de la société neuchâteloise afin que chacune et chacun contribuent à la protection du climat.



Objectif de neutralité carbone en 2050

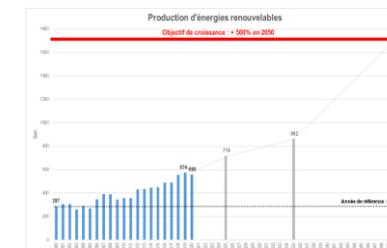
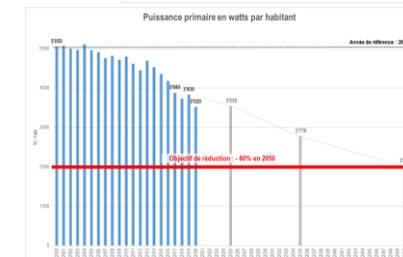
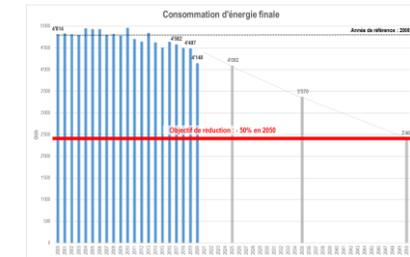
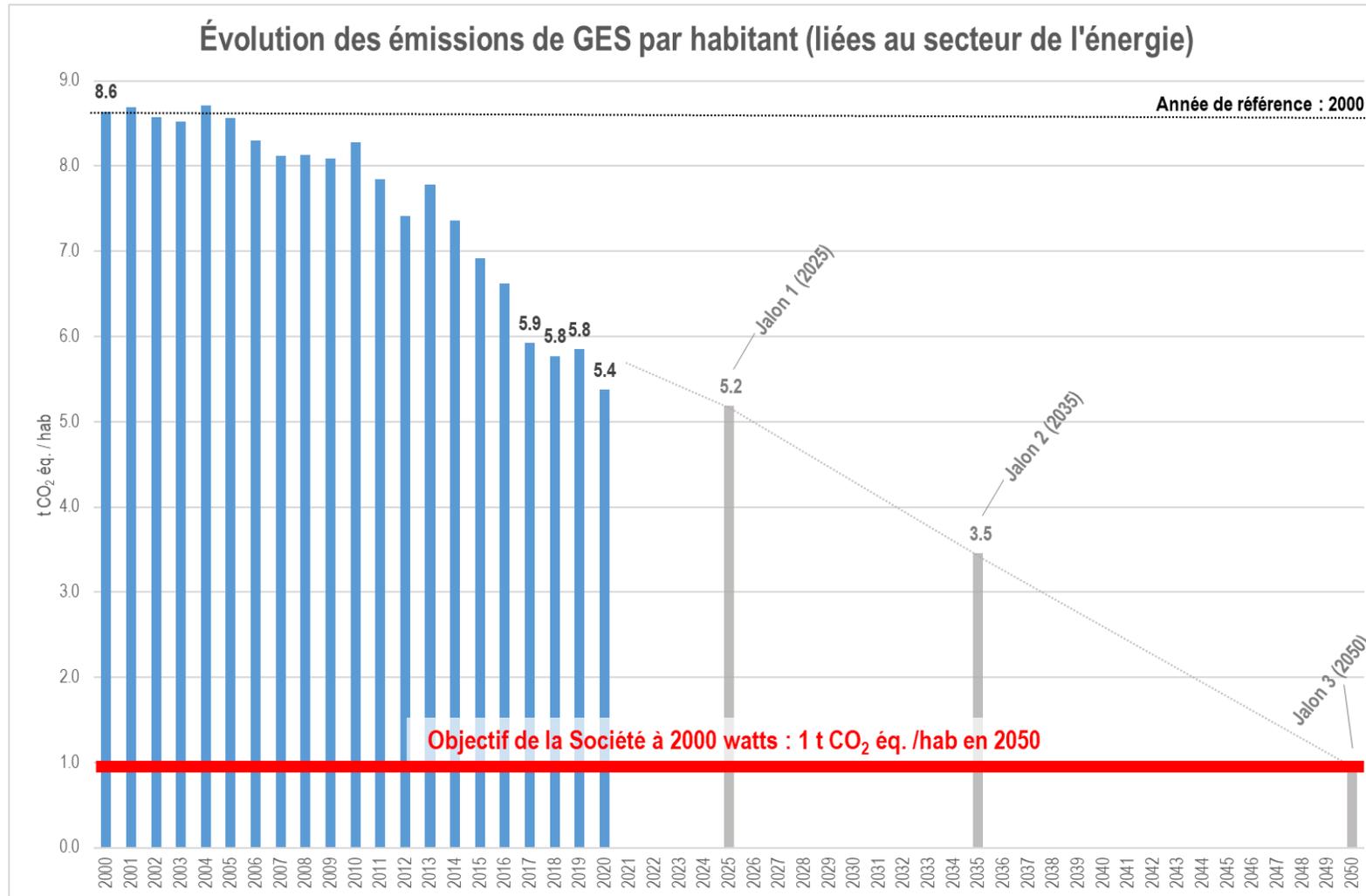
Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie (électricité, combustibles, carburants)

	2000*	2019**	2025**	2050**	2050
Consommation d'énergie finale	4'814 GWh	-7% 4'487 GWh	-15%	-40%	-50%
Production d'énergies renouvelables	287 GWh	+100% 574 GWh	+150%	+450%	+500%
Consommation d'énergie finale par habitant	28'980 kWh	-12% 25'400 kWh	-25%	-55%	-60%
Puissance primaire en watts par habitant	5'050 W	-24% 3'830 W	-30%	-60%	-60%
Émissions de GES en t CO₂ éq. par habitant	8,6 t CO ₂ éq	-32% 5,8 t CO ₂ éq	-40%	-80%	-90%

* Légères différences avec la Conception directrice de l'énergie dues aux mises à jour de statistiques

** Pourcentages arrondis

État de situation



52 nouvelles mesures du plan climat

Bâtiments

★ Augmenter le taux d'assainissement des bâtiments	6'450'000.-
★ Exploiter rapidement le potentiel photovoltaïque sur les grandes toitures	2'250'000.-
★ Soutenir la recherche et l'innovation dans le domaine de l'isolation, du stockage de l'énergie et du solaire dans le domaine des bâtiments	800'000.-
★ Intégrer planification énergétique dans Plans d'aménagement locaux	80'000.-
★ Encourager les maîtres d'ouvrage à construire en bois	800'000.-
TOTAL	10'380'000.-

Offensive Photovoltaïque

- **Subventions pour installations PV sur de grandes toitures**
 - ⇒ Mesure R2 du Plan climat : 2'250'000 francs
- **Soutien à l'innovation dans le domaine du solaire pour son intégration dans les matériaux de construction et le patrimoine**
 - ⇒ Mesure R3 du Plan climat : 800'000 francs
- **Subventions fédérales via**
 - ⇒ Rétribution unique **pronovo**
- **Crédit de 4,6 millions pour exploiter le potentiel des toits des bâtiments de l'État**



Soirées d'information



Soirées informatives sur les mesures d'économies d'énergie des bâtiments locatifs

- ✓ Informations pour les propriétaires et exploitants de chauffage



energo®

L'efficacité énergétique
dans le bâtiment

24 janvier 2023, 18h à 19h30, Laténium, Hauterive

25 janvier 2023, 18h à 19h30, lieu à définir, La Chaux-de-Fonds

**Inscriptions
en ligne**

Merci pour votre engagement

